

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 décembre 2020

PLF POUR 2021 - (N° 3642)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 769

présenté par

M. Saint-Martin, rapporteur général au nom de la commission des finances

ARTICLE 42 UNVICIES

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« est fixé »,

les mots :

« s'élève ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.